INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Décembre 2012 | Numéro 19

Les dépenses selon la fréquence d'achat

Suzanne Asselin[1]

Tout au cours de l'année, les ménages consomment des biens et des services sur une base régulière (achats courants), à des intervalles moins fréquents (achats occasionnels) ou par une entente habituellement négociée ou renouvelée une fois par année (achats contractuels). Or, le suivi des indices de prix pour ces trois regroupements de fréquence d'achat au cours de la décennie 2000 a fait l'objet d'une étude spéciale à Statistique Canada (Chaffe[2], 2010). À la lumière de ce classement, est-il possible d'évaluer si les ménages québécois modifient leur consommation d'un bien ou d'un service au gré d'une hausse ou d'une baisse des prix au cours de cette décennie?

Les données extraites de l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM) réalisée annuellement par Statistique Canada (voir encadré : Précisions sur la source de données) ne présentent pas les différents postes de dépenses selon la fréquence d'achat. Toutefois, il est possible d'extraire un type de dépenses pour chacune des trois catégories de fréquence d'achat (voir encadré : Étude de Chaffe). Certaines limitations méthodologiques expliquées ci-dessous (voir encadré : Mesure de la variation de prix et Structure des dépenses de l'EDM) nous amènent à sélectionner trois postes spécifiques de dépenses. Parmi les **achats courants**, la grande majorité des dépenses des ménages sont d'ordre utilitaire par exemple l'essence, les services téléphoniques et les médicaments. Or, les comportements d'achat pour ces produits à des fins utilitaires devraient être moins influencés par les variations de prix que ceux qui sont consommés notamment pour le plaisir qu'ils apportent, comme les aliments achetés au restaurant. En retenant ce dernier poste de dépenses, l'effet des variations de prix sur la consommation peut être mieux cerné. Pour les **achats occasionnels**, certains achats sont saisonniers (horticulture), d'autres servent au déplacement (frais des véhicules) ou à l'habillement, aux loisirs (matériel de sport), d'autres dépenses sont incontournables (soins dentaires et services optiques). Enfin, il y a les achats effectués pour améliorer ou maintenir l'état du logement, tout comme pour combler ou simplifier les tâches ménagères. Dans cette catégorie, on classe entre autres l'achat des appareils ménagers. Puisque la proportion de ménages qui remplacent ou acquièrent un ou des appareils ménagers pendant une année est relativement importante, l'effet des prix sur sa consommation s'avère intéressant à mesurer. Les **achats contractuels** regroupent un très petit nombre de services : les assurances pour le logement et le véhicule, la location d'un véhicule et la location d'un loyer. Ce dernier service constitue une dépense de base et incontournable pour les ménages occupant un logement locatif. Il est donc pertinent d'examiner l'effet des prix pour un poste de dépenses où la population concernée est plus captive. Pour l'année la plus récente, chacun de trois postes de dépenses est présenté selon deux des principales caractéristiques des ménages : l'âge du soutien et le quintile de revenu brut total du ménage. Cette analyse accompagne la mise à jour de 32 tableaux, pour l'année 2009 sur les dépenses des ménages québécois, maintenant accessibles sur notre site Web.

1. L'auteure remercie Charles Houry, Daniel Mercier et Sylvie Thériault pour leurs commentaires sur la version préliminaire du texte.

2. Alan CHAFFE (2010). *L'inflation des prix à la consommation selon la fréquence d'achat*, Ottawa, Statistique Canada, 19 p. (11-621-M, n° 84).

Mesure de la variation de prix du panier de l'IPC

L'analyse comparative des dépenses des ménages au fil du temps requiert l'utilisation des indices de prix à la consommation afin de convertir les dépenses sur la même base, soit aux fins de ce bulletin sur la valeur du dollar de 2009. Cet exercice permet d'exclure l'effet de la variation des prix et voir l'effet sur la consommation.

L'indice d'ensemble des prix à la consommation (IPC) est calculé par Statistique Canada à partir du suivi d'un panier de biens et services fixes[3] achetés par les consommateurs. Ce panier de l'IPC est composé d'une sélection d'environ 600 articles répartis en 182 classes de base. Un relevé des prix par article est effectué de façon à représenter le montant déboursé pour acheter une quantité et une qualité déterminée constante ou équivalente du bien ou du service. De cette façon, la variation entre deux relevés ne représente que le mouvement des prix puisque la quantité et la qualité sont autant que possible invariables. Chaque bien et chaque service du panier appartenant à une classe de base ont leur propre indice de prix approprié (par composante). Pour calculer un indice d'ensemble des prix, on attribue une pondération en fonction de l'importance relative du bien ou du service au sein du panier de consommation. Cette pondération est révisée tous les quatre ans.

La comparaison du panier de 2009 avec celui de 1999 montre que la variation des prix est différente selon le bien ou le service et que la représentativité de ceux-ci s'est modifiée (tableau A). Le coût total du panier de consommation au Québec a augmenté de 21,3 %, soit une croissance annuelle moyenne de 1,9 %. La hausse des prix des aliments achetés au restaurant (+ 2,8 %) est supérieure à l'ensemble des prix. Toutefois, par rapport à 1999, les aliments achetés au restaurant occupent une part moindre du panier, passant de 5,80 % à 5,44 %. En regard de l'équipement ménager, en 2009, on constate une baisse des prix comparativement à 1999 (– 1,2 %). En contrepartie, l'équipement ménager constitue une part plus grande du panier, soit de 1,63 % à 1,74 %. Le coût du loyer a progressé moins vite que l'ensemble des prix (+ 1,1 %). Le loyer représente une part plus faible du panier, soit de 7,67 % à 7,08 %.

Tableau A
Évolution de trois biens ou services du panier de l'IPC, Québec, 1999 et 2009

	Pondération du bien ou du service		Indice de prix		Variation de prix	
	(panier de 1996)	(panier de 2009)				
	1999	2009	1999	2009	2009/1999	TVAM[1]
	%		(2009 = 100)		%	
Alimentation au restaurant (achat courant)	5,80	5,44	75,8	100,0	32,0	2,8
Équipement ménager (achat occasionnel)	1,63	1,74	113,3	100,0	– 11,8	– 1,2
Loyer (achat contractuel)	7,67	7,08	89,9	100,0	11,2	1,1
Panier de l'IPC	100,00	100,00	82,5	100,0	21,3	1,9

1. Taux de variation annuel moyen.
Source : Statistique Canada, Pondérations pour l'Indice des prix à la consommation, adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

Étude de Chaffe selon la fréquence d'achat des biens ou services du panier de l'IPC

L'analyse spéciale de Chaffe permet le classement des biens ou services du panier selon trois regroupements de fréquence d'achat : des achats courants, des achats occasionnels et des achats contractuels. Cet exercice rend compte de différences sur les tendances évolutives au cours de la décennie 2000-2009 entre ces trois regroupements. L'auteur a remarqué pour les données canadiennes que les achats courants ont plus souvent des augmentations de prix plus élevées que celle de l'ensemble des prix. Pour les achats occasionnels, la hausse est moindre que celle de l'ensemble des prix, et même, pour certains biens durables, les prix sont à la baisse. Quant aux achats contractuels, l'augmentation suit globalement celle de l'ensemble des prix.

3. Ce panier de biens et services fixes ne représente pas toutes les dépenses des ménages, tout ce qui n'est pas considéré comme un produit de consommation (impôt sur le revenu par exemple) est exclu.

En s'inspirant de la classification de la fréquence d'achat de Chaffe, puisque cette classification n'est pas utilisée dans l'EDM, on peut voir en éliminant l'effet de prix (conversion en dollars constants) comment évoluent les dépenses (soit l'effet de quantité et qualité). Par exemple, si les prix des aliments achetés au restaurant augmentent, est-ce que les ménages en consomment moins? Ou bien si les prix des appareils ménagers diminuent, voit-on une hausse de la consommation?

Structure des dépenses de l'EDM

Au cours d'une année, les ménages n'achètent pas tous les biens du panier de l'IPC. Entre le panier de l'IPC décrit ci-dessus et la structure des dépenses de l'EDM, une partie des biens ou services peuvent être comparés pourvu que l'indice des prix approprié (par composante) dans le panier de l'IPC porte la même appellation et la même définition que le poste de dépenses de l'EDM. Pour les trois postes de dépenses sélectionnés dans cette analyse, l'appariement est satisfaisant. Mais il faut aussi s'assurer de respecter les critères suivants : la disponibilité des indices de prix par composante pour le Québec couvrant la période 1999 à 2009 et la disponibilité des données à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'EDM. L'indice de prix approprié (par composante) pour chacun des trois produits ou services est utilisé pour convertir les dollars courants en dollars constants afin de comparer les dépenses pour la période observée. Outre ces considérations techniques, les trois postes de dépenses sélectionnés font partie du budget de plusieurs ménages et ils représentent une somme non négligeable. Par contre, cette sélection n'est pas représentative de chacun des trois regroupements de fréquence d'achat. Néanmoins, ces trois postes de dépenses illustrent bien les différents types d'achats effectués d'une année à l'autre, et ce, à divers intervalles.

La période de dépenses

Ce bulletin propose de regarder les tendances de consommation des trois postes de dépenses en 2009 tout en suivant la situation depuis 1999. L'année 2009[4] est marquée par une détérioration des conditions économiques, ce qui peut avoir une incidence sur l'allocation des dépenses dans le budget des ménages. D'autres considérations peuvent également faire fluctuer les dépenses moyennes d'une année à l'autre. Chaque ménage fait régulièrement des choix de consommation relatifs à l'offre de produits et services. Ces choix découlent, entre autres, du prix demandé (permettant la substitution pour d'autres produits), de la qualité, de la disponibilité, des mesures fiscales (taxes), des modifications quant aux goûts et aux habitudes de vie, d'un changement du revenu familial et de la situation financière. De même, les changements observés peuvent émaner d'un changement dans la composition du ménage. À cet effet, l'analyse présente une consommation rapportée par adulte pour l'année 2009 selon l'âge du soutien de ménage et selon le revenu du ménage. Cet ajustement, basé sur la racine carrée de la taille du ménage, permet de mieux saisir les différences de dépenses liées à la taille du ménage. Les dépenses moyennes sont calculées seulement pour les ménages ayant effectué la dépense.

Les aliments achetés au restaurant (achat courant)

Les fortes augmentations de prix en 10 ans se traduisent par une diminution des dépenses moyennes par ménage

Selon la classification publiée par Chaffe, la consommation d'aliments achetés au restaurant entre dans la catégorie des achats courants. L'EDM inclut les aliments achetés dans les machines distributrices, les cantines mobiles, les comptoirs-rafraîchissements et les casse-croûte parmi les aliments achetés au restaurant. Par contre, les boissons alcoolisées achetées au restaurant sont exclues. Presque tous les ménages québécois ont déclaré avoir effectué des dépenses d'aliments au restaurant en 2009, la proportion étant de 91,5 %. Cette proportion est demeurée supérieure à 90 % au cours de la période 1999-2009 (tableau 1).

Selon l'étude de Chaffe, de plus fortes augmentations de prix au Canada sont observées pour les biens achetés fréquemment. Pour le Québec, au cours de la période 1999-2009, l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés au restaurant a augmenté annuellement en moyenne de 2,8 %. C'est plus que l'indice des prix pour l'ensemble des biens dont le taux de croissance annuel moyen est de 1,9 % (tableau A).

4. Dans un bulletin précédent publié en mai 2011 (numéro 10), une comparaison des dépenses entre 2008 et 2009 montre quels sont les postes de dépenses qui ont conduit à un changement important de la part budgétaire des ménages québécois.

Précisions sur la source de données

Mentionnons d'une part que l'*Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM) fournit une estimation des dépenses en biens et services de l'ensemble des ménages privés ainsi que de la proportion de ménages ayant effectué la dépense. D'autre part, elle indique pour chaque composante du budget son importance relative dans le budget total du ménage. D'autres renseignements recueillis par l'enquête s'ajoutent tels que le revenu du ménage, la composition du ménage, le logement et l'équipement ménager. Les habitudes de consommation diffèrent d'un ménage à l'autre, et l'image qu'on en tire à partir de tous les ménages constitue une source de données représentative de l'ensemble des ménages.

Les dépenses déclarées dans l'EDM correspondent au coût total pour les biens et services consommés durant une année de référence. Les dépenses incluent les taxes, sans distinguer le mode de paiement ou de financement (à crédit ou non), et peu importe si le déboursé a été fait avant, pendant ou après l'année. Le déboursé d'un bien neuf ou usagé correspond au prix d'achat net après déduction de l'allocation d'échange, le solde peut être négatif. Les dépenses imputables à une entreprise sont exclues.

L'enquête ne distingue cependant pas la dépense obligatoire de la dépense discrétionnaire, ni la dépense selon la fréquence d'achat. La consommation courante est obtenue en retranchant des dépenses totales, l'impôt des ménages, les primes d'assurance-vie, d'assurance-emploi, les cotisations de retraite, les dons en argent et les contributions.

Aux fins de cette analyse, les données sont extraites du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) dont plus de 150 postes de dépenses sont diffusés. Pour les trois postes de dépenses retenus, les données se rapportent seulement aux ménages ayant effectué la dépense. Les dépenses sont arrondies à la dizaine près, alors que celles publiées dans les tableaux sur notre site Web sont non arrondies. Les valeurs moyennes sont calculées, à partir des données non arrondies. Il faut souligner que la taille de l'échantillon pour les années 2008 et 2009 a été amputée d'environ 22 %. Par conséquent, les tailles d'échantillon sont moins représentatives que pour d'autres années. Pour chacune des données publiées, une mesure approximative de la qualité des données (coefficient de variation) est fournie.

Vous pouvez consulter la mise à jour des tableaux à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/famls_mengs_niv_vie/revenus_depense/depense/index.htm

Tableau 1
Dépenses moyennes ($ constant de 2009) des ménages ayant déclaré des dépenses d'aliments achetés au restaurant, Québec, 1999-2009

	Ménages déclarants		Dépenses[2] moyennes des ménages déclarants	IPC des aliments achetés au restaurant
	Nombre	Proportion[1]		
	n	%	$ constant 2009	(2009 = 100)
1999	2 689 861	91,3	1 620	75,8
2000	2 764 898	92,9	1 580	77,6
2001	2 798 721	93,2	1 670	79,9
2002	2 892 323	94,7	1 690	82,6
2003	2 935 228	94,3	1 610	85,5
2004	2 934 876	93,1	1 650	88,3
2005	2 975 784	93,3	1 610	90,7
2006	3 029 325	93,4	1 720	93,4
2007	3 068 541	93,6	1 660	94,3
2008	3 073 048	93,2	1 500	96,4
2009	3 040 605	91,5	1 460	100,0
Variation 2009/1999 (%)			−9,7	32,0
TVAM[3] 2009/1999 (%)			−1,0	2,8

1. La proportion de ménages déclarants est calculée sur l'ensemble des ménages.
2. Les dépenses sont arrondies à la dizaine près, mais les variations sont calculées à partir des données non arrondies.
3. Taux de variation annuel moyen.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

En 2009, les ménages dépensent en moyenne 1 460 $ pour les aliments achetés au restaurant. Ces dépenses moyennes représentent la moins élevée des onze dernières années. Autrement dit, en éliminant l'effet des prix, on constate que la consommation de ce bien non durable a diminué. En fait, au cours de la période 1999-2009, malgré des fluctuations parfois à la hausse, ces dépenses allouées par les ménages se sont amoindries en moyenne de 1 % par année. Les dépenses moyennes sont de 1 620 $ en 1999. La baisse de la consommation est plus soutenue de 2007 à 2009.

Les motifs qui sous-tendent la réduction de ce poste de dépenses ne peuvent être précisés à partir des données de cette enquête. Chaque ménage alloue son budget selon ses besoins. Outre l'effet d'un changement de composition des ménages (non mesuré ici), une réduction des dépenses peut signifier des sorties au restaurant moins fréquentes, un transfert vers des restaurants moins coûteux ou encore une plus faible consommation d'aliments au restaurant. À partir de données complémentaires (non présentées), il semble que cette réduction des dépenses ne soit pas observée chez les ménages dont le soutien est âgé de 45 à 64 ans (même niveau de dépenses qu'en 1999). Mais elle touche plus fortement les soutiens de moins de 45 ans (– 1,2 % chez les moins de 30 ans et – 1,7 % chez les 30 à 44 ans), alors qu'elle est de – 0,8 % chez les 65 ans et plus. Malgré une baisse moins marquée chez les ménages aînés, leur représentativité croissante au sein des ménages combinée à leurs dépenses moyennes plus faibles (voir analyse ci-après) concourent à la réduction globale des dépenses. Par ailleurs, notons que l'évolution des dépenses par ménage pour les aliments achetés au magasin (données non présentées) a connu la même tendance à la baisse que ceux achetés au restaurant au cours de la période étudiée.

La consommation des ménages peut être différente selon l'âge du soutien de ménage ou encore selon le revenu brut total du ménage. Généralement, plus la taille du ménage augmente, plus le revenu et les dépenses sont élevés. Les dépenses présentées au tableau 2 reflètent ces différences. Ainsi, chez les ménages aînés, ayant généralement peu de revenus, les dépenses moyennes pour les aliments achetés au restaurant (1 000 $) sont inférieures à celles chez les soutiens de moins de 65 ans (près de 1 600 $). Parmi les soutiens de moins de 65 ans, les plus jeunes ménages déclarent des dépenses équivalentes aux soutiens âgés de 30 à 64 ans, et ce, malgré des revenus plus modestes. Les ménages appartenant au quintile de revenu inférieur[5] se distinguent des autres ménages pour leurs plus faibles dépenses moyennes consacrées aux aliments achetés au restaurant (680 $ comparativement à plus de 1 000 $). Pour ce dernier sous-groupe ainsi que pour les ménages aînés, la proportion de ménages déclarant effectuer les dépenses est plus faible.

Tableau 2
Dépenses moyennes des ménages ayant déclaré une dépense d'aliments achetés au restaurant selon quelques caractéristiques, Québec, 2009

	Ménages déclarants		Dépenses moyennes des ménages déclarants
	Nombre	Proportion[1]	
	n	%	$
Total des ménages déclarants	**3 040 605**	**91,5**	**1 460**
Âge du soutien de ménage			
Moins de 30 ans	332 720	98,7	1 550
De 30 à 44 ans	826 914	94,1	1 590
De 45 à 64 ans	1 260 272	93,5	1 580
65 ans et plus	620 699	81,9	1 000
Quintiles de revenu[2]			
Quintile inférieur (1er) - 25 000 $ ou moins	554 993	77,5	680
Deuxième quintile - de 25 001 $ à 40 000 $	577 707	92,9	1 030
Troisième quintile - de 40 001 $ à 60 000 $	630 085	93,6	1 340
Quatrième quintile - de 60 001 $ à 89 000 $	645 582	97,3	1 630
Quintile supérieur (5e) - plus de 89 000 $	632 238	97,7	2 490

1. La proportion de ménages déclarants est calculée sur l'ensemble des ménages.
2. Revenu total brut du ménage.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

5. Les ménages sont répartis en cinq groupes égaux en nombre selon un ordonnancement ascendant de leur revenu.

La comparaison des dépenses décrites ci-dessus ne tient pas compte des économies d'échelle à la consommation en raison de la taille du ménage. Pour neutraliser l'effet des différences dans la composition des ménages sur les dépenses, il est suggéré de calculer les dépenses et le revenu selon une équivalence par adulte[6]. Cette méthode de pondération fournit des dépenses moyennes ajustées tout en reclassant aussi les ménages déclarants selon une nouvelle répartition par quintile de revenu.

Les dépenses moyennes ajustées et présentées au tableau 3 font ressortir cette réalité, à savoir que la taille des ménages chez les jeunes soutiens (âgés de moins de 30 ans) est généralement plus petite que celle chez les soutiens âgés de 30 à 64 ans. Sachant que leur consommation pour les aliments achetés au restaurant est aussi importante que chez les autres soutiens de 30 à 64 ans, on constate en fait que les personnes vivant dans un ménage dont le soutien a moins de 30 ans assument des dépenses moyennes plus élevées que celles vivant dans un ménage dont le soutien est plus âgé.

Les appareils ménagers (achat occasionnel)

Au cours de cet intervalle de dix ans, les prix ont baissé, mais les dépenses par ménage se sont accrues

Un achat occasionnel, en regard du type de classement utilisé par Chaffe, est un achat effectué habituellement moins qu'une fois par mois. Les biens durables sont plus sécuritaires, répondent aux normes environnementales plus rigoureuses, disposent d'options plus diversifiées, mais possèdent une durée de vie parfois plus courte nécessitant leur remplacement. De plus, l'avancement technologique rend plus rapidement désuets les biens déjà acquis. Selon l'étude de Chaffe, une chute des prix au Canada est observée pour les biens durables. Les données sur le Québec vont dans le même sens. Selon le tableau 4, les prix des équipements ménagers au Québec ont baissé depuis 1999 en moyenne de 1,2 % par année.

Pour l'année 2009, la proportion de ménages qui ont déclaré des dépenses pour l'achat d'appareils ménagers[7] est de 61,5 % (moyenne québécoise). En 1999, la proportion est sensiblement la même, soit 63,4 %. Par contre, pour cette même période, les dépenses moyennes par ménage ont augmenté. Les ménages consacrent des dépenses de 600 $ en 2009 comparativement à 350 $ en 1999, ce qui représente une croissance annuelle

Tableau 3
Dépenses moyennes des ménages ayant déclaré des dépenses d'aliments achetés au restaurant selon quelques caractéristiques, ajustées à la composition des ménages[1], Québec, 2009

	Proportion de ménages déclarants	Taille moyenne du ménage déclarant	Dépenses moyennes ajustées des ménages déclarants
	%	n	$
Total des ménages déclarants	**91,5**	**2,3**	**1 030**
Âge du soutien de ménage			
Moins de 30 ans	98,7	2,2	1 210
De 30 à 44 ans	94,1	2,8	1 050
De 45 à 64 ans	93,5	2,3	1 080
65 ans et plus	81,9	1,6	800
Quintiles de revenu ajustés[2]			
Quintile inférieur (1er) - moins de 19 800 $	73,1	1,4	510
Deuxième quintile - de 19 800 $ à 30 406 $	100,0	1,7	710
Troisième quintile - de 30 407 $ à 40 000 $	92,6	2,2	900
Quatrième quintile - de 40 001 $ à 57 000 $	93,0	2,7	1 200
Quintile supérieur (5e) - plus de 57 000 $	100,0	3,3	1 710

1. Nous avons ajusté le revenu et les dépenses à la taille du ménage pour fournir une équivalence par adulte.
2. Revenu total brut du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

6. L'approche utilisée pour ajuster la consommation ou le revenu est la racine carrée de la taille du ménage. Cette méthode est employée ici aux fins de cette analyse, mais elle ne s'applique pas aux tableaux diffusés sur le Web.
7. Les appareils ménagers comprennent les climatiseurs, humidificateurs, réfrigérateurs, congélateurs, appareils de cuisine, fours à micro-ondes, petits appareils électriques pour la cuisine ou les tâches ménagères, machines à laver, sécheuses, machines à coudre, aspirateurs, lave-vaisselle et autres accessoires ménagers. On exclut les appareils déjà inclus à l'achat d'une maison.

Tableau 4

Dépenses moyennes ($ constant de 2009) des ménages ayant déclaré des dépenses pour l'achat d'appareils ménagers, Québec, 1999-2009

	Ménages déclarants		Dépenses[2] moyennes des ménages déclarants	IPC des équipements ménagers
	Nombre	Proportion[1]		
	n	%	$ constant 2009	(2009 = 100)
1999	1 866 548	63,4	350	113,3
2000	1 863 932	62,6	400	112,4
2001	1 972 788	65,7	390	112,1
2002	2 088 115	68,4	450	112,1
2003	2 152 730	69,2	500	110,9
2004	1 895 268	60,1	480	109,5
2005	1 978 419	62,1	530	106,2
2006	2 186 812	67,4	570	103,1
2007	2 073 251	63,3	490	101,5
2008	2 124 070	64,4	520	99,1
2009	2 043 316	61,5	600	100,0
Variation 2009/1999 (%)			69,1	−11,8
TVAM[3] 2009/1999 (%)			5,4	−1,2

1. La proportion de ménages déclarants est calculée sur l'ensemble des ménages.
2. Les dépenses sont arrondies à la dizaine près, mais les variations sont calculées à partir des données non arrondies.
3. Taux de variation annuel moyen.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

moyenne des dépenses de 5,4 %. L'augmentation des dépenses moyennes est supérieure chez les jeunes ménages (+ 7,1 %), un groupe d'âge qui est plus susceptible de faire ce type d'achat (données non présentées). En effet, les acquisitions d'appareils ménagers sont habituellement plus fréquentes au moment de l'entrée dans la vie adulte et de la formation d'un ménage.

À l'aide du tableau 5, on constate en 2009 que la proportion de ménages effectuant des achats d'appareils ménagers diminue avec l'âge, mais s'accroît avec le revenu. Cette proportion dépasse les 70 % chez les plus jeunes soutiens et chez les ménages se classant avec les plus hauts revenus (plus de 89 000 $).

Tableau 5

Dépenses moyennes des ménages ayant déclaré des dépenses pour l'achat d'appareils ménagers selon quelques caractéristiques, Québec, 2009

	Ménages déclarants		Dépenses moyennes des ménages déclarants
	Nombre	Proportion[1]	
	n	%	$
Total des ménages déclarants	**2 043 316**	**61,5**	**600**
Âge du soutien de ménage			
Moins de 30 ans	248 431	73,7	780 **
De 30 à 44 ans	579 981	66,0	540 *
De 45 à 64 ans	832 115	61,7	670
65 ans et plus	382 789	50,5	430 *
Quintiles de revenu[2]			
Quintile inférieur (1er) - 25 000 $ ou moins	343 461	47,9	290 *
Deuxième quintile - de 25 001 $ à 40 000 $	360 212	57,9	380 *
Troisième quintile - de 40 001 $ à 60 000 $	384 995	57,2	630 *
Quatrième quintile - de 60 001 $ à 89 000 $	454 982	68,6	700 *
Quintile supérieur (5e) - plus de 89 000 $	499 666	77,2	850 *

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif.

1. La proportion de ménages déclarants est calculée sur l'ensemble des ménages.
2. Revenu total brut du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

Comme il a été précisé précédemment, les dépenses moyennes par ménage en 2009 pour l'achat d'appareils ménagers s'élèvent à 600 $. Or, l'importance des dépenses dépend habituellement du nombre de personnes dans le ménage. Les ménages dirigés par des jeunes de moins de 30 ans déclarent des dépenses de 780 $ (donnée avec fiabilité moins grande[8]), soit des dépenses la plupart du temps plus élevées que les autres ménages dont le soutien est plus âgé. Plus on s'élève dans l'échelle des revenus, plus les dépenses moyennes s'accroissent. Ainsi, le ménage classé dans le quintile de revenu inférieur dépense 290 $ et celui à l'autre extrémité du spectre dépense 850 $.

En ajustant les dépenses sur une base d'un équivalent adulte (tableau 6), on s'aperçoit que les personnes vivant dans un ménage avec de jeunes soutiens, sachant que la taille de leur ménage est plus petite que pour les ménages dont les soutiens sont âgés de 30 à 64 ans, ont en réalité des dépenses moyennes similaires aux personnes vivant dans des ménages les plus fortunés.

Le loyer (achat contractuel)

En dix ans, les prix du loyer ont augmenté, tout comme les dépenses par ménage pour ce service

Certains achats, selon Chaffe, nécessitent une entente contractuelle dont le prix est habituellement fixé une fois l'an, c'est le cas de l'exemple retenu : le loyer. Le coût du loyer pour le logement locatif peut inclure les installations et services tels que les appareils ménagers, les meubles, l'électricité, le chauffage, l'eau, le stationnement, la télédistribution, l'Internet, la salle de lavage et autres.

Selon l'EDM de 2009, environ 44 % des ménages québécois ont effectué des dépenses pour le loyer, une proportion stable au cours des onze dernières années.

L'étude de Chaffe rapporte que les achats contractuels au Canada ont un indice de prix ayant une concordance plus grande avec l'IPC d'ensemble que les achats courants ou occasionnels. Au

Tableau 6

Dépenses moyennes des ménages ayant déclaré des dépenses pour l'achat d'appareils ménagers selon quelques caractéristiques, ajustées à la composition des ménages[1], Québec, 2009

	Proportion de ménages déclarants	Taille moyenne du ménage déclarant	Dépenses moyennes ajustées des ménages déclarants
	%	n	$
Total des ménages déclarants	**61,5**	**2,4**	**410**
Âge du soutien de ménage			
Moins de 30 ans	73,7	2,2	550 **
De 30 à 44 ans	66,0	2,9	320 *
De 45 à 64 ans	61,7	2,4	440
65 ans et plus	50,5	1,6	350 *
Quintiles de revenu ajustés[2]			
Quintile inférieur (1e) - moins de 19 800 $	46,1	1,5	210 *
Deuxième quintile - de 19 800 $ à 30 406 $	58,5	1,7	350 *
Troisième quintile - de 30 407 $ à 40 000 $	63,1	2,1	440 *
Quatrième quintile - de 40 001 $ à 57 000 $	61,3	2,7	440 *
Quintile supérieur (5e) - plus de 57 000 $	80,1	3,4	510 *

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise fournie à titre indicatif.

1. Nous avons ajusté le revenu et les dépenses à la taille du ménage pour fournir une équivalence par adulte.
2. Revenu total brut du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

8. La même observation selon l'âge en 2009 avec un échantillon amputé s'applique aussi en général aux années antérieures à 2007 avant l'amputation (voir encadré : Précisions sur la source de données).

Québec, en moyenne par année, l'indice des prix des loyers a moins augmenté que l'ensemble des prix, soit de 1,1 % (tableau 7) comparativement à 1,9 %. La Régie du logement, qui veille à la protection des droits des locataires au Québec, s'assure de maintenir le prix du loyer à un niveau acceptable. De 1999 à 2009, en éliminant l'effet de la hausse des prix, les ménages ont déclaré une hausse moyenne annuelle des dépenses pour le loyer de 2,0 %. Plusieurs facteurs que l'on ne peut malheureusement identifier avec l'EDM peuvent contribuer à une augmentation des dépenses du loyer. En effet, le coût du loyer dépend notamment de sa localisation, mais aussi des attributs rattachés à celui-ci comme le nombre de pièces, l'état du logement (neuf, rénové ou non) ou les installations et services compris. Le changement dans la composition des ménages peut également être un des éléments explicatifs (non mesuré ici). Par contre, on peut affirmer qu'avec le vieillissement de la population, les ménages aînés représentent une plus grande part parmi les locataires passant d'un ménage sur six en 1999 à un ménage sur cinq en 2009. Or, leurs dépenses pour le loyer sont plus importantes.

En considérant les soutiens de ménages de tous âges, les dépenses sont de 5 610 $ en 1999 et grimpent à 6 870 $ en 2009.

En 2009, environ 80 % des jeunes ménages dont le soutien a moins de 30 ans déclarent des dépenses de loyer (tableau 8). Les ménages du premier quintile de revenu mentionnent ces dépenses dans une proportion similaire, soit 78 % ce qui est plus élevé que pour les autres groupes d'âge ou quintiles de revenu. Par contre, ceux-ci assument des dépenses moyennes inférieures à l'ensemble des ménages locataires, respectivement de 6 120 $ chez les moins de 30 ans et de 5 690 $ chez les ménages à plus faibles revenus. Les dépenses du loyer sont en moyenne plus élevées chez les ménages aînés vivant en domicile privé, soit de 8 430 $ en 2009. Ces dépenses demeurent supérieures chez les ménages aînés après ajustement de la taille du ménage (tableau 9) étant donné qu'ils vivent en plus forte proportion sans cohabitant, comparativement aux autres ménages dont le soutien est âgé de moins de 65 ans.

Tableau 7
Dépenses moyennes ($ constant de 2009) des ménages ayant déclaré des dépenses pour la location d'un loyer, Québec, 1999-2009

	Ménages déclarants		Dépenses[2] moyennes des ménages déclarants	IPC du loyer
	Nombre	Proportion[1]		
	n	%	$ constant 2009	(2009 = 100)
1999	1 340 616	45,5	5 610	89,9
2000	1 342 379	45,1	5 490	90,5
2001	1 329 197	44,3	5 410	91,3
2002	1 363 257	44,6	5 810	92,3
2003	1 390 085	44,7	5 820	93,4
2004	1 402 530	44,5	6 090	94,5
2005	1 365 322	42,8	6 120	95,5
2006	1 454 544	44,9	6 430	96,6
2007	1 399 941	42,7	6 300	97,8
2008	1 469 606	44,6	6 970	98,9
2009	1 451 024	43,7	6 870	100,0
Variation 2009/1999 (%)			22,5	11,2
TVAM[3] 2009/1999 (%)			2,0	1,1

1. La proportion de ménages déclarants est calculée sur l'ensemble des ménages.
2. Les dépenses sont arrondies à la dizaine près, mais les variations sont calculées à partir des données non arrondies.
3. Taux de variation annuel moyen.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

Tableau 8

Dépenses moyennes des ménages ayant déclaré des dépenses pour la location d'un loyer selon quelques caractéristiques, Québec, 2009

	Ménages déclarants		Dépenses moyennes des ménages déclarants
	Nombre	Proportion[1]	
	n	%	$
Total des ménages déclarants	**1 451 024**	**43,7**	**6 870**
Âge du soutien de ménage			
Moins de 30 ans	269 564	80,0	6 120
De 30 à 44 ans	415 630	47,3	6 750
De 45 à 64 ans	403 818	30,0	6 100
65 ans et plus	362 012	47,8	8 430
Quintiles de revenu[2]			
Quintile inférieur (1er) - 25 000 $ ou moins	561 331	78,4	5 690
Deuxième quintile - de 25 001 $ à 40 000 $	337 297	54,2	7 600
Troisième quintile - de 40 001 $ à 60 000 $	295 628	43,9	7 470
Quatrième quintile - de 60 001 $ à 89 000 $	189 210	28,5	7 300
Quintile supérieur (5e) - plus de 89 000 $	F	F	F

1. La proportion de ménages déclarants est calculée sur l'ensemble des ménages.
2. Revenu total brut du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

Tableau 9

Dépenses moyennes des ménages ayant déclaré des dépenses pour la location d'un loyer selon quelques caractéristiques, ajustées à la composition des ménages[1], Québec, 2009

	Proportion de ménages déclarants	Taille moyenne du ménage déclarant	Dépenses moyennes ajustées des ménages déclarants
	%	n	$
Total des ménages déclarants	**43,7**	**1,8**	**5 570**
Âge du soutien de ménage			
Moins de 30 ans	80,0	2,1	4 490
De 30 à 44 ans	47,3	2,1	5 110
De 45 à 64 ans	30,0	1,8	4 890
65 ans et plus	47,8	1,3	7 630
Quintiles de revenu ajustés[2]			
Quintile inférieur (1er) - moins de 19 800 $	73,7	1,4	4 790
Deuxième quintile - de 19 800 $ à 30 406 $	58,4	1,7	5 330
Troisième quintile - de 30 407 $ à 40 000 $	35,6	2,1	5 810
Quatrième quintile - de 40 001 $ à 57 000 $	29,9	2,7	7 120
Quintile supérieur (5e) - plus de 57 000 $	F	F	F

1. Nous avons ajusté le revenu et les dépenses à la taille du ménage pour fournir une équivalence par adulte.
2. Revenu total brut du ménage.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages de 1999 à 2009* (FMGD), adapté par l'Institut de la Statistique du Québec.

Résumé

Cette étude est inspirée d'une analyse canadienne classant les achats du panier de consommation selon leur fréquence d'achat et qui distingue les tendances dans les prix selon les diverses catégories. À l'aide des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages, cet article présente le suivi pour trois biens ou services sélectionnés : les aliments achetés au restaurant (achat courant), les appareils ménagers (achat occasionnel) et le loyer (achat contractuel). Par le biais des indices de prix appropriés, on élimine l'effet des prix pour mieux voir l'évolution de la consommation du bien ou du service par les ménages québécois pour chacun des trois postes de dépenses au cours de la période 1999-2009.

Les données montrent que les aliments achetés au restaurant sont plus sujets à des augmentations de prix qui sont supérieurs à l'ensemble des biens et services. Il en résulte une réduction de la consommation. En 2009, les dépenses moyennes des ménages pour ce bien non durable (1 460 $) ont baissé en moyenne de 1 % par année par rapport à 1999. La baisse est plus forte chez les ménages dont le soutien est âgé de moins de 45 ans, et elle est moins importante chez les ménages aînés. Cependant, ces derniers dépensent moins que les autres groupes d'âge (1 000 $ ou moins en 2009) et leur poids démographique augmentant, ceci contribue à abaisser les dépenses moyennes totales pour les aliments achetés au restaurant comparativement à 1999. En 2009, les jeunes soutiens de moins de 30 ans déclarent des dépenses moyennes équivalentes à celle des 30 à 64 ans (1 600 $). En tenant compte de la taille du ménage, les jeunes ménages assument les dépenses moyennes ajustées les plus fortes de tous les ménages déclarants.

En 10 ans, les prix des appareils ménagers ont chuté, alors que les ménages ont accru leur consommation en moyenne de 5,4 % par année. Les dépenses moyennes en 2009 représentent 600 $, mais approchent 800 $ chez les jeunes ménages. De surcroît, la hausse de la consommation par rapport à 1999 est plus accentuée chez les jeunes ménages, un groupe d'âge plus enclin à faire ce type d'achat, puisqu'ils sont à l'étape de leur vie où ils construisent leur patrimoine domestique. Ajustées au nombre de membres du ménage, les dépenses chez les jeunes ménages équivalent à celles des ménages les plus fortunés.

De 1999 à 2009, les prix des loyers ont monté tout en demeurant cependant sous l'indice global des prix. En éliminant l'effet de cette hausse, on remarque que les ménages ont déclaré une hausse des dépenses pour ce service d'environ 2 % par année. Chez les jeunes ménages, les dépenses moyennes du loyer en 2009 sont de 6 120 $, tandis qu'elles grimpent à 8 430 $ chez les ménages aînés. Au cours de cette période, l'augmentation de la représentativité des ménages aînés parmi les locataires vient consolider la hausse des dépenses de l'ensemble des ménages déclarants, puisque la taille des ménages est plus petite chez les ménages aînés et que ce sont eux qui affichent les dépenses moyennes ajustées les plus élevées.

Ce bulletin est réalisé par : Suzanne Asselin, agente de recherche
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Claudette D'Anjou, mise en page
Direction des communications

Révision linguistique : Esther Frève

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2012
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec